

DEPARTEMENT DE LA SOMME

CONSEIL GENERAL

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

**ARCHIVES DE LA DIRECTION
DEPARTEMENTALE DE LA
MAIN D'OEUVRE**

Répertoire numérique détaillé

1409 W

établi par

Cécile DEGUEHEGNY, agent de médiation culturelle,

sous le contrôle de

Florence CHARPENTIER, attachée de conservation du patrimoine,

et sous la direction successive de

**Marie-Françoise LIMON-BONNET, conservateur du patrimoine, directrice,
Isabelle CHAVE, conservateur du patrimoine, directrice adjointe,
Frédérique HAMM, conservateur du patrimoine, directrice**

Amiens, 2003

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p. 1
ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE	p. 5
SOURCES COMPLÉMENTAIRES	p. 10
PLAN DE CLASSEMENT	p. 33
RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ	p. 34
FONCTIONNEMENT ET ACTIVITÉ	p. 35
RECENSEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE	p. 37
RÉQUISITION DE MAIN D'ŒUVRE	p. 41
MOUVEMENTS DE MAIN D'ŒUVRE	p. 45
TABLE DES MATIÈRES	p. 47

INTRODUCTION

L'implantation du Service du travail obligatoire (1942-1943)

Expression de la politique de collaboration et de l'exploitation de la France par l'occupant, le Service du travail obligatoire rappelle un passé douloureux et recouvre une réalité très complexe. Le travail obligatoire, c'est d'abord un contexte : celui d'une France vaincue, d'une nation humiliée par l'armistice franco-allemand du 22 juin 1940, et d'un territoire occupé. La Somme sort meurtrie des combats, le département est dévasté. Bombardées, les entreprises sont également désorganisées par les difficultés d'acheminement et le manque de matières premières. L'agriculture doit elle aussi faire face à de nombreuses difficultés.

C'est dans ce contexte, déjà très difficile, que la jeunesse du département est bientôt contrainte à travailler pour l'occupant. Victimes, ces hommes et ces femmes, ont été désignés pour travailler en Allemagne ou requis en France sur des chantiers et des usines travaillant pour l'autorité allemande. Rappelons d'abord que le département de la Somme a subi à plusieurs reprises une occupation par les armées étrangères : brièvement en 1814 et 1815, puis en 1870 et en 1914. À chaque fois, la Somme s'est révélée d'un intérêt stratégique essentiel. Terre de frontière, où le patriotisme du sol est très développé, en réaction au traumatisme des guerres et occupations passées, la Somme est de nouveau confrontée à son destin lors de l'armistice de 1940. La convention d'armistice prévoit, en effet, un « découpage » territorial de la France en deux zones : une zone « libre » soumise à l'autorité du gouvernement de Vichy, au sud d'une ligne Mont-de-Marsan - Nantua ; une zone occupée, au nord de cette ligne, comprenant quarante-sept départements et où les autorités administratives françaises subissent le contrôle du Haut Commandement allemand en France. Le département de la Somme se retrouve ainsi en zone occupée, c'est à dire en zone semi-annexée. Surtout, la vie des populations locales se trouve bouleversée par l'aménagement d'un nouvel espace-frontière : les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont rattachés à l'administration militaire allemande de Bruxelles ; une zone « interdite » est créée, s'étendant de l'embouchure de la Somme à Mézières, par Abbeville, Amiens et Laon. Cette zone « réservée », où coexistent des autorités diverses, françaises et allemandes, est soumise à des restrictions d'accès, de circulation et de communication particulièrement sévères. Or, l'isolement, le sentiment de frustration, ajoutés aux destructions matérielles et aux maux de l'occupation ne sont pas sans influences sur l'attitude de la jeunesse du département face au travail obligatoire. Par deux fois, une décision prise à l'initiative du gouvernement français l'oblige à se mettre à disposition de l'administration : le 4 septembre 1942, lorsque Laval promulgue la loi sur « l'utilisation et l'orientation de la main d'œuvre pour effectuer tous les travaux que le gouvernement jugera utiles dans l'intérêt supérieur de la nation », puis le 16 février 1943 avec l'instauration officielle du service du travail obligatoire.

Placé directement sous l'autorité du chef du gouvernement, un Commissariat général au service obligatoire du travail, organisme spécialement chargé de répondre aux exigences allemandes en matière de main d'œuvre, est ainsi créé. À Amiens, comme dans toutes les préfectures, la direction départementale supervise tous les mouvements de main d'œuvre et assure l'application des instructions du Commissariat général, transmises par l'intermédiaire de la direction régionale de Saint-Quentin.

Le fonds de la direction départementale de la main d'œuvre (1409 W)

Les informations contenues dans le fonds de la direction départementale de la main d'œuvre, entré par versement aux Archives départementales de la Somme vers 1945 et riche d'environ 120 articles (soit environ 10 mètres linéaires d'archives), sont donc essentielles pour la compréhension du Service du travail obligatoire. Aussi, convient-il de souligner quelques-uns des aspects des documents produits par les services chargés de la main d'œuvre.

L'application des mesures relatives au travail obligatoire à une catégorie de population suppose une enquête, un recensement aussi rapide et complet que possible, et étendu à chaque durcissement de la législation. On dispose ainsi de bulletins individuels de recensement concernant les hommes des classes 1939 à 1942. Ces bulletins sont classés par cantons et par communes. Ils ont également fait l'objet d'un classement alphabétique nominatif, dans le but de faciliter les recherches particulières. Les renseignements fournis par ces documents portent sur l'état civil, la situation familiale, la profession et l'employeur, le niveau d'instruction, l'aptitude physique et les souhaits d'orientation de chaque individu recensé. Il est possible ainsi de comptabiliser le nombre d'hommes touchés par ce recensement pour chacune des communes du département. D'autre part, les fiches individuelles permettent une étude sociologique des personnes concernées.

Sont également conservés des lettres ou télégrammes de convocations personnelles (départs en Allemagne ou Organisation Todt), documents qui n'apportent toutefois pas, dans la plupart des cas, la preuve d'un départ réel.

Les entreprises travaillant pour le compte des autorités d'occupation doivent fournir périodiquement des états numériques de leur personnel. À l'origine, seules les usines d'armement « Rüstung » doivent fournir des états numériques bi-mensuels (circulaire du 4 juin 1943). Une circulaire du 2 septembre 1943 élargit l'obligation à toutes les entreprises travaillant sur commandes allemandes, le premier état étant produit au 15 septembre, et les états suivants à l'occasion des modifications d'effectifs. À partir de ces documents, la direction départementale élabore des états récapitulatifs.

Par ailleurs, le fonds contient toutes les pièces relatives aux demandes personnelles ou collectives de mutations, d'exemptions, de sursis, de licenciements, d'abandons d'emploi, d'embauches, qui doivent recevoir une autorisation. Une fois la mutation autorisée, ou encore prononcée d'office, elle fait l'objet d'un imprimé spécial à quatre volets (application du décret du 27 mars 1943 et décret du 11 mai 1943). L'ordre de mutation, adressé au nouvel employeur, est retourné avec l'état mensuel de mutations à l'office départemental du travail quand l'employé a remis la notification de mutation. L'avis de mutation, normalement conservé par l'ancien employeur, est, très souvent, retourné à l'office départemental. La notification de mutation, adressée au travailleur, est conservée par le nouvel employeur. Le bon de transport assure éventuellement le trajet entre les lieux successifs d'emploi.

Outre les souches des carnets de mutations, les ordres et les avis de mutation sont regroupés avec les pièces annexes qui leur sont jointes : certificats médicaux, annulations de convocations.

Des listes communales de contrôle de la situation des hommes des classes 1939-1942 par rapport au S.T.O. sont également établies. L'original est adressé pour complément et vérification au commissariat de police d'Amiens ou aux brigades de gendarmerie, puis retourné à la direction départementale. Un double y est conservé.

C'est une source essentielle pour la connaissance de la situation après application des mesures des premiers mois de 1943.

Les recherches de gendarmerie (ou celles du commissariat de police d'Amiens) livrent une abondante documentation. Sur la demande du directeur départemental, une enquête est ouverte dès qu'une personne ne répond pas à une convocation. On conçoit dès lors l'intérêt de la série des procès-verbaux : mis à part les défailants réels, ces recherches sont menées aussi à l'encontre des personnes qui, à l'arrivée des gendarmes, reconnaissent avoir reçu une convocation et s'y conforment alors seulement, ainsi que contre des personnes dont la direction départementale a oublié qu'elle les a déjà expédiées en Allemagne. Les procès-verbaux constituent donc des preuves tant en faveur des défailants que des personnes contraintes au travail en Allemagne. Intérêt supplémentaire de la série dans ce dernier cas, les procès-verbaux joignent souvent comme pièces à conviction des lettres ou cartes adressées d'Allemagne aux familles demeurées en France.

CONDITIONS DE COMMUNICATION DU FONDS

- Délai général de communication : délai différé de 60 ans (loi n°79-18 du 03-01-1979), exception faite des circulaires, librement communicables, et des rapports de police, listes nominatives et feuilles de pointage émanant du S.T.O, ayant bénéficié de l'ouverture à la libre communication par arrêté du 29 avril 2002 (dérogation à l'alinéa 5 de l'article 7 de la loi du 3 janvier 1979).

- Délais particuliers :
 - 100 ans pour les documents comportant des indications d'état-civil ou relatives à la vie familiale.
 - 120 ans à compter de la date de naissance pour les dossiers de personnel ou les documents pouvant en faire partie.
 - 150 ans à compter de la date de naissance pour les documents comportant des renseignements individuels d'ordre médical.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

• OUVRAGES GÉNÉRAUX

- AZEMA (Jean-Pierre), BÉDARIDA (François), *La France des années noires*, Paris, Seuil, 1993, Tome 1 : De la défaite à Vichy, 536 p, Tome 2 : De l'occupation à la libération, 543 p.
- BARUCH (Marc-Olivier), *Servir l'État français, L'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997, 737 p.
- DE JONGHE (Étienne), *L'Occupation en France et en Belgique*, 2 volumes, s.l.n.d.
- FREYMOND (Jean), *Le Troisième Reich et la réorganisation économique de l'Europe (1940-1942)*, Genève, I.U.H.E.I., 1975.
- KASPI (André), *La Deuxième Guerre mondiale. Chronologie commentée*, Paris, Perrin, 1990.

• OUVRAGES SPECIALISES

Régime et idéologie de Vichy

- AZEMA (Jean-Pierre), BÉDARIDA (François), *Le régime de Vichy et les Français*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du XIX^e siècle », 1992.
- PESCHANSKI (Denis), *Vichy, 1940-1944, Contrôle et exclusion*, Paris, Editions Complexe, 1997, 209 p.
- RÉMY (Dominique), *Les lois de Vichy, actes dits « lois » de l'autorité de fait se prétendant « gouvernement de l'État français »*, Paris, Éditions Romillat, 1992, 256 p.

Société et vie quotidienne

- AMOUROUX (Henri), *La Grande Histoire des Français sous l'Occupation, Tome 5 : Les passions et les haines, avril-décembre 1942*, Paris, Laffont, 1981, 576 p.

- AMOUROUX (Henri), *La Grande Histoire des Français sous l'Occupation*, Tome 6 : *L'impitoyable guerre civile, décembre 1942-décembre 1943*, Paris, Laffont, 1981, 583 p.
- LEQUIN (Yves) (sous la dir de.), *Histoire des Français, XIX^e-XX^e siècle, Un Peuple et son pays*, Tome 3, Paris, Colin, 1983-1984.
- ORIOL-MALOIRE (Albert), *Les Femmes dans la Guerre (1939-1945)*, s.l.n.d.
- VEILLON (Dominique), *Vivre et survivre en France, 1939-1945*, Paris, Payot, s.d.

Politique économique, entreprises, patronat et Service du Travail Obligatoire

- AYME (D.), BRILHAC (M.), *La Relève, La Résistance des ouvriers français*, s.l.n.d.
- BAUDIN (Louis), *Esquisse de l'économie française sous l'Occupation allemande*, Paris, Librairie de Médicis, 1945.
- BELTRAN (Alain), dir., FRANK (Robert), ROUSSO (Henry), *La vie des entreprises françaises sous l'Occupation, une enquête à l'échelle locale*, Paris, Belin, 1994, 457 p.
- BRAUDEL (Fernand), LABROUSSE (Ernest), *Histoire économique et sociale de la France*, Tome 4 : *L'ère industrielle et la société d'aujourd'hui, 1880-1980*, 2^{ème} volume : *Le temps des Guerres mondiales et de la crise, 1914-vers 1950*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979-1980, 973 p.
- DILLARD (Victor), « Psychologie du travailleur français en Allemagne », *Suprêmes témoignages*, Paris, Éditions Spes, 1946.
- EHRMANN (Henry), *La Politique du patronat français (1936-1955)*, Paris, Armand Colin, 1959.
- EVRARD (Jacques), *La déportation des travailleurs français dans le III^e Reich*, Paris, Fayard, 1972, 457 p.

- GERMAIN-THOMAS (Jean-Claude), *Les idées et l'action du gouvernement de Vichy en matière économique et sociale*, thèse de sciences économiques, Paris-II, 1969.
- GRATIER DE SAINT-LOUIS (Michel), « Les dessous d'une négociation : la main d'œuvre française en Allemagne (8 septembre 1941-16 février 1943) », *Bulletin du Centre Economique et Social de la région lyonnaise*, 1989.
- HOOP (Jean-Marie d'), « La main d'œuvre française au service de l'Allemagne », *Revue d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n°81, 1971.
- JANSEN (Grégor), « Todt et Speer », *Revue d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n°84, 1971.
- LACROIX-RIZ (Annie), *Industriels et banquiers sous l'occupation, la collaboration économique avec le Reich et Vichy*, Paris, Colin, 1999, 661 p.
- PESCHANSKI (Denis), ROBERT (Jean-Louis), *Les ouvriers en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, I.H.T.P, Actes du colloque, Paris, C.N.R.S, 22-24 octobre 1992, 511 p.
- MERMET (Pierre), « Enquête sur la main d'œuvre française au service de l'Allemagne (1940-1944) », *Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n°7, Paris, Institut d'Histoire du Temps Présent, mars 1982.
- VIET (Vincent), « La politique de la main d'œuvre de Vichy », In Dard (Olivier), Daumas (Jean-Claude), Marcot (François), *L'Occupation, l'État français et les entreprises*, [actes du colloque organisé par l'Université de Franche-Comté et le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, à Besançon les 24-25 et 26 mars 1999], Association pour le développement de l'histoire économique (A.D.M.E), Paris, 2000, 487 p.
- VITTORI (Jean-Pierre), *Eux, Les S.T.O*, Paris, Temps Actuels, 1982, 272 p.

Jeunesse et travail obligatoire

- GIOLITTO (Pierre), *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, 1991.

- HALLS (Wilfred D), *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Syros Alternatives, 1998, 502 p.
- HARBULOT (Jean-Pierre), « Les jeunes et le S.T.O : mythes et réalités », In DERYMEZ (Jean-William), *Être jeune en France (1939-1945)*, Paris, L'Harmattan, 2001, 351 p, pp. 183-189 (coll. « Mémoire du XX^e siècle »).

Les chantiers de la jeunesse

- JOSSE (Raymond), « Les Chantiers de la Jeunesse », *Revue d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n°56, 1964.
- VALLADE (Olivier), « Les Chantiers de la Jeunesse : institutions et réalités locales », In Derymez (Jean-William), *Être jeune en France (1939-1945)*, Paris, L'Harmattan, 2001, 351 p, pp. 173-181 (coll. « Mémoire du XX^e siècle »).

Propagande, opinion publique

- BILLOT (Olivier), FRANÇOIS (Odile), SIFFERT (Nicole), *La propagande par l'affiche (1939-1945)*, Catalogue d'exposition, Archives du Territoire de Belfort, 1997, 64 p.
- PESCHANSKI (Denis), *La Propagande sous Vichy*, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine, 1990.
- ROSSIGNOL (Dominique), *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, 352 p.

Réfractaires, résistance et travail obligatoire

- *Le Réfractaire*, Organe national de liaison et de coordination du « Comité d'entraide aux réfractaires à la déportation ».

- ETUDES D'HISTOIRE DEPARTEMENTALE ET REGIONALE

- BÉAL (Jacques), *La Somme dans la guerre, 1939-1945*, Amiens, Martelle, 1986, 184 p.
- BÉAL (Jacques), *Hommes et combats en Picardie (1939-1945)*, Amiens, Martelle, 1990, 159 p.
- COINTET (Jean-Paul), CHÉLINI (Michel-Pierre), « Amiens et la Picardie dans la Seconde Guerre mondiale : un nouvel espace-frontière », « La Somme de 1940 à 1945 : une économie de pénurie en situation frontière », *Picardie, Terre de frontière*, [actes du colloque, Amiens, 26 avril 1997], Amiens, Encrage, 1998, 220 p.
- DEGUEHEGNY (Cécile), *Le Service du travail obligatoire dans le département de la Somme*, mémoire de D.E.A sous la direction de Mme Chaline, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 2002, 174 p.
- DUVERLIE (Dominique), *Les Picards face à l'occupation allemande : le département de la Somme, du 20 mai 1940 au 3 septembre 1944*, thèse d'histoire de 3^{ème} cycle, Amiens, 1979, 265 p.
- FOLLET (Frédéric), *Le S.T.O dans le département de la Somme (1941-1944)*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Cointet, 1997, 186 p.
- Revue du service éducatif des Archives départementales de la Somme, « La Somme pendant l'occupation, 1940-1944 », *Textes et documents sur la Somme*, n°23, Amiens, Centre régional de documentation pédagogique, 1988, 30 p.
- Revue du service éducatif des Archives départementales de la Somme, « 1939-1945, Un département dans la guerre », *Textes et documents sur la Somme*, n° hors-série, Amiens, Centre régional de documentation pédagogique, 1997, 91 p.

SOURCES COMPLEMENTAIRES

LES ARCHIVES

I. ARCHIVES NATIONALES¹

POLICE GENERALE

F⁷

- Cabinet du Secrétariat général à la Police (1941-1944) *Consultation au C.H.A.N*

F⁷ 14886 à 14898 : Affaires allemandes : main d'œuvre en Allemagne.

- Direction générale de la police nationale *Consultation au C.A.C*

Fichier central de police

Versement 880206 :

Articles 7 et 8 : Documents sur les travailleurs français en Allemagne.

- Direction des libertés publiques et des affaires juridiques *Consultation au C.A.C*

Bureau des libertés publiques

Versement 860581 :

Article 17 : Statut des travailleurs volontaires pour l'Allemagne, 1946-1968.

Article 18 : Demandes d'indemnité : service du travail obligatoire, 1947-1975.

Article 44 : Commission nationale des déportés ou internés politiques et S.T.O, 1964.

1

*Centre historique des Archives nationales (C.H.A.N)
60 rue des Francs-Bourgeois
75141 Paris Cedex 03*

*Centre des archives contemporaines (C.A.C)
2 rue des Archives
77300 Fontainebleau*

AFFAIRES MILITAIRES

F⁹

- *Versement non coté* : Listes et fiches de prisonniers de guerre, de travailleurs et de déportés, rapatriement, indemnisation. *Consultation au C.H.A.N*

TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

F²²

F²² 2023 et 2024 : Secrétariat général à la main d'œuvre, direction des mouvements de main d'œuvre, 1943-1944. *Consultation au C.H.A.N*

- Délégation à l'emploi *Consultation au C.A.C*

Archives du Bureau de législation et contrôle de l'emploi de l'ancienne direction de la main d'œuvre

Versement 920251 :

Article 1 : Placement des travailleurs, réemploi des prisonniers de guerre et des travailleurs en Allemagne, commissariat au Travail et à la Prévoyance sociale du Comité français de la Libération nationale, contrôle de l'emploi : projets de textes législatifs et réglementaires, notes, rapports, correspondance, 1938-1948.

Article 2 : Priorité en faveur des anciens combattants, pensionnés de guerre, déportés, prisonniers, contraints au travail : législation et réglementation, 1945-1955.

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET SERVICES DU PREMIER MINISTRE

F⁶⁰

- Documentation (1934-1947) *Consultation au C.H.A.N*

- F⁶⁰ 208 à 233 : Agriculture
- F⁶⁰ 318 à 340 : Industrie
- F⁶⁰ 423 à 425 : Économie nationale
- F⁶⁰ 524 et 525 : Jeunesse et Chantiers
- F⁶⁰ 614 à 652 : Travail

- État français (1941-1944) *Consultation au C.H.A.N*
 - *F⁶⁰ 1444 à 1453* : Dossiers Frantz, sous-préfet, Chantiers de la jeunesse, Service du travail obligatoire, 1941-1944.
 - *F⁶⁰ 1454* : Dossier Pillu, chargé de mission, Chantiers de la jeunesse, main d'œuvre en Allemagne, 1941-1944.

- État français : Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés (1940-1944) *Consultation au C.H.A.N*
 - *F⁶⁰ 1479 à 1498* : Cabinet du Délégué général, l'ambassadeur Fernand de Brinon : rapports avec les membres du gouvernement, les ministres et les secrétaires d'État, les autorités allemandes, les préfets et les autorités municipales ; vie politique et sociale en zone occupée : main d'œuvre en Allemagne.

ARCHIVES ALLEMANDES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE AJ⁴⁰

- Le commandant militaire allemand en Belgique et dans le Nord de la France
- AJ⁴⁰ 71 à 310* : Division économique : groupe VII, travail obligatoire et affaires sociales.
- Le commandant militaire allemand en France

État-major administratif

AJ⁴⁰ 578 à 867 : Division économique : division WI VII, travail : travail obligatoire en France, réquisitions de main d'œuvre.

- Dossiers de justice et de déclarations de séjour de Français en Allemagne

AJ⁴⁰ 1572 à 1574 : Permis de séjour de travailleurs français en Allemagne.

MAIN D'ŒUVRE FRANCAISE EN ALLEMAGNE (1942-1945)

- Délégation française près le Reichsnährstand (1942-1945)
 - 83 AJ 1 et 2 : Correspondance avec des prisonniers de guerre français employés dans l'agriculture allemande.
 - 83 AJ 3 et 4 : Correspondance avec les hommes de confiance des Kreise des régions de la Marche de l'Ouest, de Rhénanie et de Oberwesel-Rhein ; dossiers de l'assistant médico-social G. Beynes.
- Commissariat général à l'action sociale pour les Français travaillant en Allemagne (CGASFTA)
 - 83 AJ 5 à 16 : Service de Paris : organisation, correspondance du commissaire Bruneton, demandes de recherche, correspondance diverse ; centres d'hébergement et de distribution ; service administratif et financier ; services sociaux, 1942-1944.
 - 83 AJ 17 à 36 : Délégation officielle près le Deutsche Arbeitsfront en Allemagne : organisation, circulaires, courrier, personnel ; service intendance ; service culturel ; service cinéma ; foyers et amicales ; tournées théâtrales ; sports ; modélisme ; contrôle financier des amicales ; étudiants ; service juridique ; bureau médical ; service d'action sociale ; service financier ; inspection de Francfort ; services de Hambourg, de Hanovre-Brunswick et de Weimar ; publications du Commissariat et documentation imprimée sur le travail en Allemagne, 1942-1946.

II. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES³

FONDS ALLEMANDS

2

Dans ce fonds sont regroupées les archives de la Délégation française auprès du Reichsnährstand et du Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne (C.G.M.O.F.A), chargé, à partir du 6 février 1943, des requis du travail obligatoire et des prisonniers transformés en travailleurs libres. Cet organisme succède au Service de la main-d'œuvre française en Allemagne, créé par la loi du 26 mars 1942, et, réorganisé le 1^{er} janvier 1944, il prend le nom de Commissariat général à l'action sociale pour les Français travaillant en Allemagne (C.G.A.S.F.T.A).

3

Direction des Archives et de la Documentation
37 quai d'Orsay
75700 Paris

Arolsen

Historique

Le Service international de recherches a été créé par les Alliés à Arolsen dans le but de rechercher les disparus, de rassembler, classer, conserver et rendre accessible aux gouvernements et aux individus intéressés toute la documentation relative aux Allemands et non-Allemands qui ont été détenus dans les camps de concentration ou de travail national-socialiste, et aux non-Allemands qui ont été déplacés du fait de la Seconde Guerre mondiale.

La responsabilité des opérations du Service international de recherches a incombé successivement à :

- l'Organisation internationale pour les réfugiés (I.R.O),
- l'Administration des Nations-Unies pour le secours et la restauration (U.N.R.R.A),
- la Haute Commission alliée pour l'Allemagne.

Fonds d'archives

Les documents du Service international de recherches ont été accumulés progressivement à Arolsen depuis 1946 et proviennent de différentes sources.

Les « documents de la période de guerre » furent obtenus des autorités administratives allemandes et des organisations semi-officielles allemandes qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, administraient les travailleurs forcés ou volontaires étrangers, à la suite des ordres donnés, en 1946, par les trois gouverneurs militaires de l'Allemagne occidentale.

III. MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE⁴

DEPORTES, INTERNES ET TRAVAILLEURS

Il existe pour ces trois catégories de ressortissants un fichier alphabétique de position comprenant plus de 1 500 000 fiches de différents formats constitué après la Libération par le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés au vu des renseignements communiqués par les familles, puis complété d'après des documents récupérés de sources diverses.

Travailleurs

4

La majorité des documents concernant les travailleurs en Allemagne sont classés dans les archives individuelles : 150 000 contrats de travail, 500 000 dossiers passeports, 110 000 fiches prime d'équipement, fiches médicales de rapatriement.

Documentation générale concernant les travailleurs en Allemagne : rapports par district sur les conditions de vie (sabotages, évasions...), établis par les délégués du Commissariat d'action sociale pour les travailleurs français en Allemagne, rapports des responsables des camps, etc.

Fiches originales allemandes concernant les travailleurs, sur lesquelles peuvent être portés les maladies contractées et les arrêts de travail : elles ont été établies par les caisses de maladie des entreprises allemandes.

Livrets originaux individuels de travailleurs (500 environ).

Listes originales ou non de travailleurs dans différentes firmes ou villes en Allemagne.

Il n'existe à peu près aucun document relatif aux travailleurs en France.

IV. INSTITUTIONS

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS⁵

Fondée en 1871, au lendemain des incendies de la Commune qui détruisirent la bibliothèque de l'Hôtel de Ville, la Bibliothèque historique de la ville de Paris est consacrée à l'histoire de Paris et de l'Île de France.

Les fonds concernant la guerre sont regroupés en deux grandes rubriques : le fonds «Actualités » et le fonds photographique.

Fonds « Actualités »

Ce fonds est constitué essentiellement de tracts, coupures de presse, journaux, brochures, opuscules de propagande, et de quelques documents administratifs. Chaque boîte contient entre 200 et 800 documents.

Boîte IX : Propagande : Vichy, les ouvriers, le travail en Allemagne, la relève, le service du travail obligatoire.

CENTRE NATIONAL DES ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE⁶

Les archives de l'Église de France comprennent notamment les archives de l'Aumônerie générale.

L'Aumônerie générale des prisonniers de guerre a été créée en septembre 1940 par le cardinal Suhard, au nom de l'épiscopat, et confiée à l'abbé Rodhain. Puis furent rattachées à cette Aumônerie générale, sous la direction de l'abbé Rodhain : en 1942, l'Aumônerie des travailleurs à l'étranger, en 1943, l'Aumônerie des internés et déportés.

Dossiers 1 à 23 : Prisonniers de guerre et travailleurs français en Allemagne ; internés et déportés français.

- Compte-rendu de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, 15-16 avril 1942.
- Compte-rendu de l'Assemblée des cardinaux et archevêques des 21 et 22 juillet 1942 suivi du résumé, de l'appréciation et de l'attitude à tenir après la lecture du « Mémoire aux évêques de France ».
- Compte-rendu de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, 7-8 avril 1943.
- Compte-rendu de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, 28-29 juillet 1943.
- Compte-rendu de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, 16-18 février 1944.

INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRESENT (CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE)⁷

L'Institut d'histoire du temps présent, laboratoire propre du CNRS, a été créé en 1978. Il a succédé au Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale (C.H.D.G.M), institué en 1951 et lui-même issu de la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (C.H.O.L.F), instaurée au lendemain immédiat de la guerre.

• ARCHIVES

Archives allemandes

Copies d'extraits d'archives allemandes capturées par l'armée américaine en France et en Belgique, et conservées après guerre aux Etats-Unis, à Alexandria (Virginie).

Série A :

6

106 rue du Bac, 75007 Paris

7

44 rue de l'Amiral Mouchez, 75014 Paris

- A 1-A 105 : Questions administratives, politiques, économiques : situation politique en France, prisonniers de guerre, service du travail obligatoire, réquisitions (sur microfilm).

- DOCUMENTATION DIVERSE

Documents de recherche

L'I.H.T.P conserve également les résultats des enquêtes organisées par le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale : le service du travail obligatoire (enquête par département).

MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION⁸

Créé à la demande de la ville de Besançon par Denise Lorach, avec le concours des associations de résistants et de déportés, le Musée de la Résistance et de la Déportation a ouvert ses portes en 1971. Musée d'histoire au but essentiellement didactique, il traite, à l'aide de photographies, de textes et de documents originaux, les grands thèmes liés à la Seconde Guerre mondiale : le nazisme depuis son origine, la guerre et la défaite, le régime de Vichy, la Résistance, la déportation, la résistance internationale au nazisme, la Libération.

Un centre de recherche et de documentation complète la présentation muséographique.

FONDS OCCUPATION

- Occupation : documents concernant le travail en Allemagne (tracts et imprimés, correspondance).
- Vichy : brochures de propagande en faveur de la relève, du service du travail obligatoire.

MUSEE DE LA RESISTANCE NATIONALE⁹

8

La Citadelle, 25000 Besançon

9

88 avenue Marx Dormoy, 94500 Champigny sur Marne

Depuis 1965, le musée de la Résistance nationale collecte des archives sur la Résistance française et la Libération. Plusieurs centaines de milliers de pièces ont été ainsi rassemblées et les enrichissements se poursuivent.

Les collections ont été classées par type de document dans des séries intitulées : Archives, Presse, Brochures, Tracts, Photothèque et Bibliothèque.

ARCHIVES

- 72 AJ A2. 13 : Attestations, cartes de travail, certificats, laissez-passer.
- 72 AJ A2. 108 : Réfractaires au service du travail obligatoire.
- 72 AJ A2. 116, 116A : Service du travail obligatoire.
- 72 AJ A3. 160 : Jeunesse.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (S.N.C.F)¹⁰

Les archives de la S.N.C.F, entreprise publique, relèvent de deux logiques. La logique des archives d'entreprise entraîne des destructions massives pour raisons économiques. La logique des archives publiques impose la conservation des documents jugés historiques. Ainsi, il arrive souvent que les papiers de la vie quotidienne de l'entreprise soient voués à la destruction immédiate, tandis que des pièces à valeur légale sont conservées indéfiniment. La recherche historique doit par conséquent s'accommoder des conséquences de cette politique d'archivage.

- Archives du secrétariat du conseil d'administration

Dossiers de fond

- 1134 : Trains spéciaux pour le transport d'ouvriers français en Allemagne.
- 4945 : Détachement d'agents à la Reichsbahn ; classement de la S.N.C.F dans la catégorie des entreprises « S ».

- 9152 : Convention avec le ministère de l'Intérieur pour l'affectation à la S.N.C.F et au Service des gardes des communications d'un contingent de jeunes travailleurs au titre du Service du travail obligatoire.

V. ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SOMME

- Fonds du Cabinet du préfet

Affaires politiques, sociales et économiques 25 W

- 25 W 53 : Correspondance du préfet avec le secrétariat d'État à la Jeunesse, projet d'organisation des centres de jeunesse visant à réduire le chômage, nomination du délégué départemental, ouverture de centres ruraux, circulaires concernant les dénominations officielles de certains organismes, tels les « Chantiers de la Jeunesse », les « Compagnons de France », les « centres ruraux de la Jeunesse », les « ateliers de la Jeunesse », les « centres de chefs et moniteurs », le « service social des apprentis », directives générales, état des chômeurs, prospectus, coupures de presse, 1940-1941.
- 25 W 63 : Mise en place par les autorités occupantes des offices de placement d'Amiens, d'Albert, d'Abbeville, de Doullens, d'Escarbotin, de Ham et de Péronne, 1940-1941.

Occupation allemande et libération 26 W

Administration générale

Autorité d'occupation

- 26 W 608 : Instructions des autorités allemandes sur les tracts de propagande ennemis, le recensement des hommes de 18 à 45 ans, 1940-1944.

Occupation étrangère

- 26 W 400 : Indemnités versées aux familles de travailleurs employés en Allemagne, 1940-1948.

Propagande

- 26 W 957 : Propagande allemande : tracts et brochures en faveur du travail en Allemagne, 1941-1943.
- 26 W 900 : Revues de presse sur la jeunesse et les chantiers de la jeunesse, 1940-1941.

Collaboration

- 26 W 619 : Contrôle de la main d'œuvre engagée volontairement pour travailler en Allemagne, 1942-1943.
- 26 W 624 : Situation des civils français résidents, internés ou partis volontairement travailler en Allemagne, 1941-1942.

Victimes de guerre

- 26 W 542 : Habillement des réfractaires et des maquisards (avec l'appartenance aux réseaux de résistance : Libération-Nord, O.C.M, F.T.P.F, O.R.A, M.L.N, Résistance picarde, Jeune France, Charles de Gaulle, B.O.A), 1943-1945.

Réquisition

- 26 W 31 : Réquisition de main d'œuvre, enquête personnelle, 1944.
- 26 W 832 : Arrestation et internement d'individus qui se sont soustraits à l'ordre de réquisition pour l'arrachage des betteraves, 1942.

- 26 W 949 : Inondation artificielle des bas-champs du Marquenterre provoquée par les autorités allemandes, réquisition de la population pour constituer des barrages, 1944.

Travail obligatoire

- 26 W 17 : Fonctionnaires astreints au Service du Travail Obligatoire, 1944.

26 W 18 : Main d'œuvre requise par l'autorité allemande pour effectuer des travaux de défense dans le département, 1944. Fonctionnaires requis pour le service du travail obligatoire, 1944.

- 26 W 22 : Paiement d'allocations aux familles d'ouvriers travaillant en Allemagne, 1941.
- 26 W 34 : Demande de sursis au Service du Travail Obligatoire pour un étudiant, 1944.
- 26 W 151 et 26 W 152 : Passeports et visas pour les travailleurs recrutés par les autorités allemandes et travaillant en Allemagne, 1942-1944.
- 26 W 600 et 26 W 601 : Recherches et arrestations de réfractaires au Service du Travail Obligatoire, 1943-1944.
- 26 W 603 : Ouvriers français, astreints au Service du Travail Obligatoire, qui n'ont pas rejoint leur lieu de travail en Allemagne à l'issue d'une permission, 1943-1944.
 État des défaillants au Service du Travail Obligatoire, 1943-1944.
 Recherches de réfractaires au Service du Travail Obligatoire, arrestations, départs pour l'Allemagne, 1943-1944.
 Réfractaires au Service du Travail Obligatoire, défaillants aux visites médicales, 1944.
 Recherche des personnes ayant quitté sans autorisation les chantiers de l'organisation Todt et pouvant travailler au service des pêcheurs, 1943-1944.
 Recherche d'ouvriers mineurs ayant quitté leur emploi à la compagnie des mines d'Ostricourt pour travailler dans des firmes allemandes, 1943-1944.
 Listes nationales d'ouvriers réfractaires au Service du Travail Obligatoire, 1943-1944.
 Ouvriers requis pour travailler à la S.N.C.F qui ne se sont pas présentés aux convocations, 1944.
 Ouvriers requis pour travailler sur le chantier de Conty, réfractaires, évasions, arrestations, 1944.
 États des jeunes gens n'ayant pas répondu à la convocation les affectant sur un chantier de la jeunesse, 1943-1944.

- 26 W 606 : Recherches de défailants au Service du Travail Obligatoire, 1943.
- 26 W 608 : Arrestations de réfractaires au Service du Travail Obligatoire, de civils, libérations, rapports aux autorités allemandes, 1943-1944.
- 26 W 609 : États récapitulatifs des départs en Allemagne d'hommes affectés au Service du Travail Obligatoire, recherche des défailants, rapports du préfet à la Feldkommandantur et au préfet régional, 1943.
- 26 W 610 : Recherches de réfractaires au Service du Travail Obligatoire, tableaux des départs, 1943-1944.
- 26 W 616 et 26 W 647: Recherches de réfractaires au Service du Travail Obligatoire, 1943-1944.
- 26 W 724 : Opérations de police effectuées en vue de la recherche des réfractaires au Service du Travail Obligatoire, 1943-1944.
- 26 W 796 : Situation des ouvriers travaillant sur les chantiers de l'organisation Todt, en rupture de contrat de travail, demande de recherche par les autorités allemandes, 1943.
 Recherches de travailleurs ayant abandonné le camp de travail de Wailly, 1944.
 Recherches de réfractaires au Service du Travail Obligatoire, 1943-1944.
 Convoyage des ouvriers requis au Service du Travail Obligatoire, ordres de mission des policiers, bons de transport, 1943-1944.
 Repliement du Service de la Main d'Oeuvre sur Argoeuves, accès du service au public, 1944.
 Recherches de réfractaires au Service du Travail Obligatoire domiciliés dans d'autres départements, 1943.
 Demandes de libération de travailleurs requis pour le Service du Travail Obligatoire, sursis accordés, 1943-1944.
 Mise en place des modalités de recherche des défailants au Service du Travail Obligatoire et de la participation des services de police et de gendarmerie, renforcement des pouvoirs des préfets, exemption de certaines catégories de personnel, 1943.
 Protestation des autorités allemandes portant sur la réquisition de travailleurs pour la reconstruction du pont et de la voie ferrée de la Chapelette, 1944.
- 26 W 816 : Situation des fonctionnaires partis en Allemagne au titre de la Relève ou du Service du Travail Obligatoire, 1943.
 Demande de renseignement sur les départs en Allemagne des effectifs recrutés pour le Service du Travail Obligatoire, 1943.
- 26 W 843 : Prélèvement national du personnel communal en vue d'une mutation en Allemagne, 1944.

- 26 W 852 : Prélèvement de main d'œuvre dans l'administration pour le Service du Travail Obligatoire, 1943-1944.

Travail, main d'œuvre

- 26 W 816 : Poursuites engagées contre les ouvriers ayant quitté leur emploi en juillet 1944, sans autorisation du directeur de la main d'œuvre, 1944.
Répartition des sections d'inspection du travail du département, 1943.
- 26 W 820 : Lutte contre le chômage : loi relative au travail féminin, loi sur le placement des chômeurs, et sur les terres et exploitations abandonnées, 1940.

Recensement de la main d'œuvre

26 W 442 : État numérique des réfugiés et sinistrés aptes au travail, reclassement, 1941-1944.

- 26 W 816 : Situation du travail dans les établissements Saint-Frères, effectifs des travailleurs et des chômeurs, temps de travail hebdomadaire moyen, 1941-1944.

Chômage

- 26 W 571 : Instructions sur la lutte contre le chômage, 1940-1943.
- 26 W 816 : Lutte contre le chômage, ouverture de chantiers, aide aux travailleurs privés d'emploi, enquête sur les licenciements et l'embauche d'étrangers, 1941-1944.

Conflit du travail

- 26 W 816 : Répression des grèves et conflits du travail, instructions et informations aux autorités allemandes, 1941-1944.

Police

Établissements pénitentiaires

- 26 W 584 : Prisonniers incorporés au Service du Travail Obligatoire, 1943-1944.
- 26 W 651 : Transfert de certains prisonniers à Saint-Quentin en Tourmont afin de travailler pour l'organisation Todt, 1941-1944.
- 26 W 800 : Évasion de détenus de la prison d'Amiens, du nouvel hôpital, des chantiers de travail allemands, 1944.
- 26 W 827 : États des détenus détachés sur des chantiers de travail allemands situés à Doullens, Fort-Mahon et Dannes (Pas de Calais), règlement des camps, 1943.

Commerce, industrie

- 26 W 853 : État des indemnités payées aux entreprises fermées pendant l'occupation allemande, 1942-1943.
- 26 W 96/1 : Situation de l'industrie et du commerce dans le département pendant l'occupation, 1940-1944.

Agriculture, ravitaillement

- 26 W 18 : Manque de main d'œuvre agricole, d'énergie pour effectuer les travaux agricoles, fixation du prix d'arrachage des betteraves, 1944.
Manque de main d'œuvre dans les exploitations agricoles, état numérique des détenus étrangers à Amiens susceptibles de travailler dans l'agriculture, 1944.
- 26 W 22 : Réquisition pour le Service civique rural, 1941.
- 26 W 890 : Distribution de produits pétroliers aux entreprises travaillant sur commandes des autorités allemandes, 1942.

Transports, télécommunications

- 26 W 68 : Interdiction faite par les autorités allemandes de pénétrer sur le terrain d'aviation de Poix, construit par les requis du S.T.O, 1941.
- 26 W 622 : Création par les autorités allemandes d'une zone d'interdiction autour du terrain d'aviation de Glisy et interdiction de pénétrer sur le terrain d'aviation de Poix de Picardie, terrains d'aviation construits par les requis du S.T.O, 1941.

Affaires sociales

- 26 W 229 : Fonctionnement du service d'assistance publique, placement des pupilles et des enfants dont les parents sont partis en Allemagne, 1940-1942.
- 26 W 446 : Bons de transport délivrés pour l'évacuation de la zone côtière, aménagement des anciens camps de prisonniers de Péronne pour accueillir les réfugiés et le centre de jeunesse Lyautey, 1942-1943.

Commissions et comités

42 W

- 42 W 10 : Commission départementale, statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi, instructions, informations sur le Congrès départemental de l'Association des « déportés du travail », 1955 ; attribution du titre de « travailleurs déportés », opposition à ce sujet entre « Déportés Résistants ou politiques » et « Travailleurs Déportés », 1955 ; attributions de cartes de personnes contraintes au travail en pays ennemi, 1954 ; enquêtes sur les candidats ; correspondance ; propositions des associations intéressées ; conseils municipaux, vœux.
- 42 W 29 : Réunions de commissions ; commissions départementales des déportés, internés résistants et politiques, examen des dossiers, avis, rejets, 1958-1961 ; commission des réfractaires, avis favorables, motifs du rejet des dossiers de demandes, 1960-1961.

Office départemental des Anciens Combattants
48 W

- *48 W 49-54* : Emploi obligatoire des pensionnés de guerre, 1942 ; fiches établies par entreprise avec indication de l'effectif du personnel, nombre de journées pendant lesquelles l'entreprise a fonctionné, nature de l'emploi, fiches adressées à l'Office départemental de Placement, 45, rue des Otages, à Amiens.
 - *48 W 63* : Attributions de vêtements aux F.F.I et membres de groupes de résistance et réfractaires au service du travail obligatoire, 1946-1947.
 - *48 W 74-78* : Commission départementale, attribution de vêtements aux anciens maquisards et réfractaires, 1946.
 - *48 W 80* : Prisonniers, déportés du travail, patriotes, envoi de colis, aide de la Croix Rouge, novembre 1946.
 - *48 W 89* : Distribution de vêtements aux réfractaires, 1946.
- Série J : documents entrés par voies extraordinaires

Sous-série 1 J

- *1 J 2621* : Guerre 1939-1945 : laissez-passer, défense passive, corvées, service du travail obligatoire, 1939-1944.
- *1 J 3153* : Dossier relatif à la guerre 1939-1945 : carte de travail, convocation pour le service du travail obligatoire.

Sous-série 29 J
Fonds Dominique Duverlie

- 29 J 36 : Notes et témoignages concernant l'activité industrielle, les grèves, le chômage. 1939-1945.
- 29 J 37 : Notes et témoignages concernant la main d'œuvre, le service du travail obligatoire. 1939-1945.

Sous-série 61 J
Fonds René Debré

- 61 J 24 : Dossier relatif à la guerre 1939-1945 : carte de travail, convocation pour le service du travail obligatoire.

- Série FI : documents figurés

Sous-série 1 FI

Affiches du Service du Travail Obligatoire invitant les travailleurs français à s'engager en Allemagne en échange de la libération des prisonniers de guerre, 1940-1945.

- 1 FI 590 : « Vous avez la clé des champs...travailleurs français vous libérez les prisonniers en travaillant en Allemagne ». 0,56 x 0,38
- 1 FI 591 : « Toi qui as le bonheur d'être en permission, de revoir ta famille, toi qui n'oublies pas ton camarade, repars pour qu'il vienne à son tour ». 0,60 x 0,40

Sous-série 6 FI

Du 10 octobre au 15 novembre 1964, le Musée de Picardie offrit son cadre pour une exposition organisée par les Archives départementales « *La guerre de 1914, la Libération de 1944 en Picardie* », dont subsistent des photographies, dues à Odile Winiecki pour certaines d'entre elles, provenant de collectionneurs privés,

des archives du Courrier Picard et des collections des Archives départementales. Leur intérêt est notamment de présenter les travaux défensifs côtiers effectués par les requis du service du travail obligatoire.

- *6 FI 60* : Les défenses allemandes de la Baie de Somme : un blockhaus. 0,30 x 0,38
- *6 FI 64* : Cayeux sur Mer, défense allemande dans la Baie de Somme. 0,28 x 0,39
- *6 FI 76* : Amiens, la Feldkommandantur, rue Robert de Luzarches. 0,28 x 0,37

- Archives du diocèse d'Amiens

- *DA 2899-2900* : Fonds Serpette, curé de Cartigny (arrondissement de Péronne). Guerre 1939-1945. Tracts, brochures et affiches de propagande en faveur de la relève et du travail en Allemagne.

VI. ARCHIVES COMMUNALES D'AMIENS

MAIN D'ŒUVRE

- *4 H⁴ 288-289* : Personnel travaillant pour les autorités allemandes, dépenses d'occupation, 1941-1944.
- *4 H⁴ 119-121* : Service du Travail Obligatoire, occupation allemande, 1943-1944.

SERVICE CIVIQUE RURAL

- 4 H⁴ 122-123 : Recensement des jeunes gens, 1941, divers, certificats de soutien de famille, 1941.
- 4 H⁴ 124-125 : Recensement des hommes de 18 à 50 ans, 1943.

LES SOURCES IMPRIMEES

I. TEMOIGNAGES

- ANDRIEU (Pierre), *Le Bonheur par le travail. Réalisations par le Service du Travail. Ce qu'il est en Allemagne. Ce qu'il pourrait être en France*, Paris. La Technique du livre, 1941.
- BAUDON (Henri), *J'étais le déporté du travail n°6219*, s.l.n.d.
- BAZIN (Charles-Henri Guy), *Déporté du travail à la B.M.W-Eisenach, 1943-1945*, Bordeaux, 1986, 365 p.
- BAZIN (Charles-Henri Guy), *Déporté du travail à la B.M.W-Eisenach, 1943-1945*, Photographies et documents, Bordeaux, 1987, 62 p.
- CÈZE (Paul), *Chronique des années noires, 1943-1945, Carnet de route d'un S.T.O dans les Werkheim du III^e Reich*, Digne-les-Bains, Éditions de Haute-Provence, 1994, 91 p.
- CHOMEL (Vital), « Annonay-Heddernheim : le S.T.O d'un étudiant (6 août 1943-5 avril 1945) », DERYMEZ (Jean-William), *Être jeune en France (1939-1945)*, Paris, L'Harmattan, Mémoire du XX^e siècle, 2001, 351 p, pp 191-196.
- CORDIER (Pierre), *S.T.O en 1943*, Paris, La Pensée Universelle, 1988, 109 p.
- DANCY (Pierre), *Déportés du travail. S.T.O. Ton départ, ta vie en Allemagne, ton retour*, Le Havre, 1946.
- DELAGE (Jean), *Espoir de la France : Les Chantiers de la Jeunesse*, Paris, Quillet, 1945.
- DELAGE (Jean), *Grandeur et Servitude des Chantiers de la Jeunesse*, Paris, A.Bonne, 1950.
- DELAPIERRE (André), *Ceux du D.A.F (Front allemand du travail), Souvenirs d'un travailleur forcé en Allemagne*, Livry-Gargan, Presses de Néo-Typo, 1973, 92 p.

- DEMAY (Georges-Charles), *Le Crime du « S.T.O »*, autoédition, s.l.n.d.
- DEMAY (Georges-Charles), *Le travailleur sans histoires, Paris-Berlin-Paris (1943-1948)*, Chronique historique, Édition revue et complétée, illustrée par l'auteur, 1998, 278 p.
- DIDIER (Dr Friedrich), *Travailler pour l'Europe. Sauckel mobilise les réserves de main d'œuvre*, Berlin, Eher, 1943.
- FOURTIER-BERGER (Paul), *Nuits bavaroises ou les désarrois d'un S.T.O, Chronique, 1943-1945*, Reims, Reims Copie, 1999, 353 p.
- GABEN (Lucien), prisonnier « transformé » du diocèse d'Albi, Gerbeaux (Michel), séminariste de Chartres, *S.T.O, L'honneur d'être témoin*, Albi, Éditions S.O.S, s.d.
- GRANDET (Maurice), LEMAIRE (Bernard), *Du Havre à Buchenwald, jocistes raflés par le S.T.O*, Angers, J.O.C, 1992, 130 p.
- GRANDMESNIL (Georges), *Action catholique et S.T.O*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1947, 2 vol.
- Groupe de déportés du travail (Un), *La Vie des travailleurs français en Allemagne*, Toulouse, Fournié, 1946.
- JEAN-CHARLES, *Ceux du T.A.C. La Vie des Français en Allemagne, Témoignages*, Bordeaux, Bière, 1945.
- LA PORTE DU THEIL (Joseph de), *Un an de commandement des Chantiers de la jeunesse*, Paris, Sequana éditions, 1941, 334 p.
- LÉPICIER (Jean), jociste angevin, *Témoin du Christ en S.T.O* , déporté et mort à Buchenwald, Angers, 1992, 80 p.
- PHILIBERT-CHARRIN (Paul), *S.T.O*, Lyon, Éd. de Savoie, 1945.
- QUEREILLAHC (Jean-Louis), *Mémoires de la déportation du travail en Allemagne nazie (1943-1945)*, Biarritz, Atlantica, 1998, 319 p.

II. PÉRIODIQUES, QUOTIDIENS ET HEBDOMADAIRES LOCAUX

- *La Défense commerciale et industrielle du département de la Somme*, 1941-1944.
- *Le Messager de la Somme*, journal politique et économique, 1941-1944.
- *Travailleur de la Somme*, 1941-1944.

III. REVUES, ARTICLES DE REVUES

- « Épiscopat et Service obligatoire du travail (L') », *Documentation Catholique*, n°933, 4 mars 1945, col. 207 à 219.
- « Main d'œuvre française pour l'Allemagne (La) », *Revue internationale du travail*, Vol. XLVII, n°3, mars 1943, p. 354-387.
- « Mobilisation des travailleurs français pour l'Allemagne (La) », *Revue internationale du travail*, janvier 1944.
- MOREL (Albert), « Le Service du travail obligatoire, Quelques précisions désirables », *L'Action française*, 9 mars 1944.
- « Politique de la main d'œuvre en Allemagne (La) », *Revue internationale du travail*, décembre 1942.
- « Politique de la main d'œuvre en France (La) », *Revue internationale du travail*, janvier 1943.
- RICCI (François), « S.T.O en Allemagne », *Cahiers de notre Jeunesse*, n°25, juillet-août 1946, pp. 43-53.

- WINDSOR (Rachel), « J'étais une volontaire », *Cahier de l'Office français d'édition*, n°54, juillet 1945, Imprimerie commerciale.

IV. ANNUAIRES, DELIBERATIONS, RAPPORTS OFFICIELS

- *Annuaire de statistique industrielle, 1938-1947*, ministère de l'Industrie et du Commerce, service central de statistique industrielle, 1948, 299 p.
- *Bulletin officiel du ministère du Travail.*
- *Bulletin officiel du travail du Reich.*
- Commission consultative des dommages et réparations, *Exploitation de la main d'œuvre française par l'Allemagne*, Paris, Imprimerie nationale, 1948.
- ISMEOLARI (Jean), *Rapport sur l'action entreprise par l'inspection du Travail et les Services de la main d'œuvre pendant les années d'occupation, en ce qui concerne la mise en œuvre des instructions émanant du gouvernement de Vichy, relatives au S.T.O.*, en référence à la circulaire ministérielle MO 53/48 du 1^{er} avril 1948.

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

FONCTIONNEMENT ET ACTIVITÉ

CIRCULAIRES ET INSTRUCTIONS

- 1409 W 1 Circulaires ministérielles (*classement thématique*). 1942 - 1944
Assurances. Affectations sur place. Artisans. Baux. Congés. Cartes de tabac. Classement des jeunes gens. Instructions concernant les départs en Allemagne. Cinéma. Chantiers forestiers. Cartes de travail. Dépenses engagées. Établissements hospitaliers. Étudiants (médecine, pharmacie...). Fonctionnaires. Personnel. Franchise postale. Gaz. Ouvriers de garages. Insoumis. Industrie du froid. Lubrifiants. Marine. Pêche. Personnel navigant. Mineurs. Main d'œuvre. Entreprises commerciales. Prélèvements. Papetiers. Prisonniers de guerre . Remplacements. Secours national. Service électrique. Sursis. Exemptions. Alsaciens-Lorrains juifs. S.N.C.F, P.T.T. Radiodiffusion. Télégrammes. Mutations et affectations. Tanneurs. Travail des détenus. Travail en Allemagne. Organisation Todt. Visites médicales. Comités d'organisation. Mutations des prisonniers de guerre rapatriés. Extension des bons spéciaux de transport aux déplacements par route et voie ferrée d'intérêt local. Banques. Recensement de la classe 1944. Recensement des étudiants. Chantiers de la jeunesse. Jeunes « bleus ». Réorganisation de l'administration du travail en France. Chantiers de la jeunesse. Jeunes « verts ». Incorporation dans le Service encadré du travail des jeunes gens appelés à partir en Allemagne.
- 1409 W 2 Main d'œuvre. - Prélèvements : circulaires ministérielles. 1942 - 1944
- 1409 W 3 Direction départementale du Commissariat général à la main d'œuvre. - Organisation : circulaires ministérielles, instructions. 1943 - 1944

PERSONNEL ADMINISTRATIF

- 1409 W 4 Organisation du service. - Instructions, notes de service 1943 - 1944
- 1409 W 5 Gestion du personnel. - Recensement : états nominatifs et numériques. Nominations, cessations de fonctions : arrêtés, correspondance. Emploi : demandes, correspondance. Traitement : bulletins. Congés : demandes, correspondance. Secours : demandes et attributions. 1943 - 1944
- 1409 W 6 Gestion des carrières. - Dossiers administratifs. *Classement alphabétique des patronymes.* 1943 - 1944

- 1409 W 7 Dépenses occasionnées par les opérations de recensement et de contrôle médical, remboursement de fournitures. - Règlement : ordonnances de délégation de crédits. 1943 - 1944
- 1409 W 8 Frais de déplacement et de mission. - Remboursement : fiches individuelles 1943 - 1944

BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

- 1409 W 9 Fourniture de matériel de bureau, achat de carburant, frais de poste et de transport, frais d'électricité. - Correspondance, factures. 1943 - 1944
- 1409 W 10 Installation d'une partie des services au château d'Argœuves. - Aménagement des locaux, organisation d'une cantine, fourniture de matériel : état des lieux, inventaire du mobilier, état des travaux à effectuer, correspondance, factures. 1944

RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS DE TUTELLE

- 1409 W 11 Opérations de recensement et d'affectation, mouvements de main d'œuvre, départs en Allemagne et pour l'organisation Todt. - Rapports mensuels. 1943 - 1944
- 1409 W 12 Relation de la direction départementale avec la direction régionale du Commissariat général à la main d'œuvre (Saint-Quentin) - Instructions, correspondance, rapports, comptes-rendus de rapports, chronos, télégrammes. 1943 - 1944
- 1409 W 13 Relation entre la direction régionale du Commissariat général à la main d'œuvre (Saint-Quentin) et la Préfecture de la Somme. - Correspondance, états numériques concernant les visites médicales de la classe 1943 et les départs en Allemagne et pour l'organisation Todt. 1943 - 1944
- 1409 W 14 Relation de la direction départementale avec les autorités allemandes. - Correspondance, rapports, télégrammes. 1943 - 1944

RECENSEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE

PERSONNEL DES ENTREPRISES

1409 W 15 - 21	États nominatifs et numériques.	1943 - 1944
15	Firmes françaises et allemandes du département (1943 - 1944).	
16	Employés des firmes allemandes du département (1943 - 1944).	
17	Personnel des établissements de la ville d'Amiens (1943).	
18	Artisans et employés à l'échelle départementale (1943).	
19	Ouvriers saisonniers des sucreries du département (1943).	
20	Ressortissants étrangers employés dans les entreprises du département (1944, mars).	
21	Syndicats ouvriers du département de la Somme (1944).	

CLASSES

1409 W 22	Classes 1913-1945. - Recensement : état nominatif au 18 septembre 1943.	1943
1409 W 23	Classes 1919-1933. - Recensement : état nominatif. <i>Classement alphabétique des cantons.</i> Abbeville, Acheux-en-Amiennois, Ailly-le-Haut-Clocher, Ailly-sur-Noye, Albert, Amiens, Ault, Bernaville, Boves, Bray-sur-Somme, Chaulnes, Combles, Conty, Crécy-en-Ponthieu, Domart-en-Ponthieu, Doullens, Gamaches, Hallencourt, Ham, Hornoy-le-Bourg, Molliens-Vidame, Montdidier, Moreuil, Moyenneville, Nesle, Novion-en-Ponthieu, Oisemont, Péronne, Picquigny, Poix-de-Picardie, Roisel, Rosières-en-Santerre, Roye, Rue, Saint-Valery-sur-Somme, Villers-Bocage	1943
1409 W 24 -	Classes 1934-1944. - Recensement : état nominatif.	

25	<i>Classement alphabétique des cantons.¹¹</i>	1943
24	Abbeville, Ailly-le-Haut-Clocher, Albert, Amiens, Ault, Boves, Bray-sur-Somme, Chaulnes, Combles, Conty, Corbie, Crécy-en-Ponthieu, Friville-Escarbotin, Gamaches	
25	Hallencourt, Ham, Hornoy-le-Bourg, Molliens-Vidame, Moyenneville, Nesle, Novion-en-Ponthieu, Oisemont, Péronne, Picquigny, Poix-de-Picardie, Roisel, Rue, Saint-Valery-sur-Somme	
1409 W 26 - 50	Classes 1939-1942. - Recensement : bulletins individuels. <i>Classement alphabétique des cantons.</i>	1943
26	Abbeville	
27	Acheux-en-Amiénois, Ailly-le-Haut-Clocher	
28	Ailly-sur-Noye, Albert	
29-33	Amiens	
29	A - C	
30	D - G	
31	H - M	
32	N - Z	
33	Communes limitrophes	
34	Ault	
35	Bernaville, Boves	
36	Bray-sur-Somme, Chaulnes	
37	Combles, Conty	
38	Corbie, Crécy-en-Ponthieu	
39	Domart-en-Ponthieu, Doullens	
40	Gamaches, Hallencourt	
41	Ham, Hornoy-le-Bourg	
42	Molliens-Vidame, Montdidier	
43	Moreuil, Moyenneville	
44	Nesle, Novion-en-Ponthieu, Oisemont	
45	Péronne	
46	Picquigny, Poix-de-Picardie	
47	Roisel, Rosières-en-Santerre	
48	Roye	
49	Rue	
50	Saint-Valery-sur-Somme, Villers-Bocage	
1409 W 51	Classes 1939-1942, communes d'Abbeville, Montdidier et Rue. - Recensement : état nominatif.	1943
1409 W 52	Classes 1939-1942. - Recensement : attestations de changements d'adresse.	[1943]
1409 W 53	Classe 1939. - Visites médicales : état des présents et des absents à la visite du 19 juin 1943.	1943

¹¹ Sont lacunaires les recensements des cantons de : Acheux-en-Amiénois, Ailly-sur-Noye, Bernaville, Domart-en-Ponthieu, Doullens, Montdidier, Moreuil, Rosières-en-Santerre, Roye, Villers-Bocage.

1409 W 54	Classes 1940-1942. - Visites médicales : classification par catégories d'aptitude physique.	[1943] - 1944
1409 W 55	Classes 1939-1944. - Visites médicales : état des contingents à fournir, fournis et restant à fournir par commune.	1943
1409 W 56	Classe 1943. - Visites médicales : convocations. <i>Classement alphabétique des centres de convocations.</i> Abbeville, Airaines, Albert, Amiens, Doullens, Friville-Escarbotin, Montdidier, Péronne	1943
1409 W 57	Classe 1943. - Recensement et visites médicales : instructions, état nominatif et numérique, certificats individuels de recensement non-fournis par les maires.	1943 - 1944
1409 W 58 - 60	Classe 1943. - Contrôle du recensement : état nominatif. <i>Classement alphabétique des cantons.</i> 58 Abbeville, Acheux-en-Amienois, Ailly-le-Haut-Clocher, Ailly-sur-Noye, Albert, Amiens, Ault, Bernaville, Boves, Bray-sur-Somme, Chaulnes 59 Combles, Conty, Corbie, Crécy-en-Ponthieu, Domart-en-Ponthieu, Doullens, Gamaches, Hallencourt, Ham, Hornoy-le-Bourg, Molliens-Vidame 60 Montdidier, Moreuil, Moyenneville, Nesle, Nouvion-en-Ponthieu, Oisemont, Péronne, Picquigny, Poix-de-Picardie, Roisel, Rosières-en-Santerre, Roye, Rue, Saint-Valery-sur-Somme, Villers-Bocage	1943 - 1944
1409 W 61	Classes 1943-1945. - Recensement et visites médicales : instructions, correspondance, convocations et résultats, opérations de contrôle.	1943 - 1944
1409 W 62	Classes 1943-1944, ville d'Amiens. - Recensement : état nominatif.	1944
1409 W 63	Classe 1944. - Visites médicales : convocations.	1944
1409 W 64	Classe 1944. - Recensement et visites médicales : instructions, état nominatif et numérique, certificats individuels de recensement, résultats et comptes-rendus de visites.	1944
1409 W 65	Classe 1944. - Recensement et contrôle : état nominatif. <i>Classement alphabétique des cantons.</i> Abbeville, Acheux-en-Amienois, Ailly-le-Haut-Clocher, Ailly-sur-Noye, Albert, Amiens, Ault, Bernaville, Boves, Bray-sur-Somme, Chaulnes, Combles, Conty, Crécy-en-Ponthieu, Domart-en-Ponthieu, Doullens, Gamaches, Hallencourt, Ham, Hornoy-le-Bourg, Molliens-Vidame, Montdidier, Moreuil, Moyenneville, Nesle, Nouvion-en-Ponthieu,	1944

Oisemont, Péronne, Picquigny, Poix-de-Picardie, Roisel, Rosières-en-Santerre, Roye, Rue, Saint-Valery-sur-Somme, Villers-Bocage

1409 W 66 Classes 1944-1945. - Recensement : état numérique. 1944

1409 W 67 Classe 1945. - Recensement : état nominatif. 1944
Classement alphabétique des cantons.
Acheux-en-Amienois, Ailly-sur-Noye, Amiens, Bernaville, Boves, Conty, Corbie, Domart-en-Ponthieu, Doullens, Hornoy-le-Bourg, Molliens-Vidame, Montdidier, Moreuil, Oisemont, Picquigny, Poix-de-Picardie, Rosières-en-Santerre, Roye, Villers-Bocage

CATÉGORIES DE POPULATION

Ressortissants étrangers

1409 W 68 Ressortissants étrangers domiciliés dans l'arrondissement d'Amiens. - Recensement : état nominatif au 31 mars 1943. 1943

1409 W 69 Ressortissants étrangers. - Recensement et mise à jour du fichier départemental : état nominatif. 1943 - 1944
Classement alphabétique des communes.

1409 W 70 Ressortissants étrangers de la classe 1945. - Recensement et visites médicales : instructions, correspondance, convocations, résultats d'opérations de contrôle. 1944

1409 W 71 Ressortissants italiens, espagnols et israélites. - Recensement : instructions, correspondance, état nominatif. 1943 - 1944
Cote lacunaire.

Étudiants et fonctionnaires

1409 W 72 - Recensement général 1943 - 1944
73

72 Fonctionnaires et étudiants : état nominatif (1943 - 1944). Fonctionnaires des sous-préfectures d'Abbeville, Montdidier et Péronne des classes 1939 - 1943 : état nominatif (1944).

73 Etudiants : instructions, état nominatif (1943 - 1944). Etudiants nés entre le 1^{er} janvier 1914 et le 31 décembre 1925 : état nominatif (1944). Etudiants nés entre le 1^{er} janvier 1914 et le 31 décembre 1928 : état numérique (1944).

Etudiants de la classe 1943 : états nominatif et numérique (1944).

1409 W 74 Candidats du baccalauréat ayant réussi l'examen dans le ressort de l'Académie de la Somme. - Recensement : état nominatif. 1943

1409 W 75 École de droit d'Amiens. - Recensement des étudiants inscrits, des étudiants de sexe masculin des classes 1939-1942, des étudiants inaptes pour l'Allemagne : convocations individuelles pour visites médicales, état nominatif. 1943 - 1944

Gardes-voies

1409 W 76 Recrutement des gardes des voies ferrées et navigables. - Recensement des classes 1940-1942 : état nominatif. 1943

Agriculteurs

1409 W 77 Cultivateurs et ouvriers agricoles appartenant à la classe 1943. - Recensement : état nominatif. 1943

Familles de prisonniers de guerre

1409 W 78 Jeunes gens dont le père ou le frère est prisonnier de guerre en Allemagne, mères et femmes de prisonniers ayant embauché un ouvrier agricole. - Recensement établi par l'Union régionale corporative agricole de la Somme : état nominatif. 1943

REQUISITION DE MAIN D'ŒUVRE

ÉTAPES ADMINISTRATIVES

Cartes de travail

- | | | |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1409 W 79 | Réception des cartes. - Contrôle : bordereaux individuels. | 1943 |
| 1409 W 80 | Établissement, remise et réclamations portées par des particuliers et municipalités, transferts de dossiers. - Correspondance, état nominatif, cartes de travail, cartes professionnelles, laissez-passer. | 1943 - 1944 |

Convocations

- | | | |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1409 W 81 | Régularisation de situation au regard du S.T.O. - Convocations adressées par le service des mutations : correspondance. | 1943 - 1944 |
| 1409 W 82 | Hommes susceptibles d'être requis au titre du S.T.O. - Questionnaires individuels adressés par la direction départementale du C.G.M.O. | 1944 |

Contingents requis

- | | | |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 1409 W 83 | Contingents requis pour le département de la Somme. - Recensement : état numérique. | [1943] |
| 1409 W 84 | Communes ayant ou n'ayant pas fourni de contingent. - Recensement : état nominatif et numérique. | 1943 |

1409 W 85	Contingents à fournir par les entreprises d'Amiens, de Boves et de Rivery. - Recensement : état numérique.	[1943]
1409 W 86	Main d'œuvre astreinte au S.T.O. - Réquisition : correspondance, état nominatif, notifications de mutations.	1943 - 1944
1409 W 87	Contingents pour la S.N.C.F. - Réquisition : correspondance avec les entreprises, état nominatif, ordres de réquisition.	1943 - 1944
1409 W 88	Détenus des maisons d'arrêt d'Abbeville et Amiens astreints au S.T.O. - Recensement : état nominatif.	1943
1409 W 89	Étudiants en médecine et pharmacie. - Affectation au titre du S.T.O ¹² : correspondance, état nominatif, ordres de mutation.	1943 - 1944
1409 W 90	Commission de révision et d'affectation. - Instructions, statistiques, correspondance, état nominatif.	1944

DÉFENSE PASSIVE

1409 W 91	Défense passive de la ville d'Amiens. - Réquisition et affectation de personnel : états nominatifs ([1942] - 1943). Programmation de travaux défensifs et demandes de crédits : correspondance (1944).	[1942] - 1944
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------

CHANTIERS DE LA JEUNESSE¹³

1409 W 92	Service encadré du travail (S.E.T), chantiers de la jeunesse. - Organisation, réquisition : instructions, correspondance, convocations individuelles, état nominatif, bilans d'activité.	1943 - 1944
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

DÉPARTS EN ALLEMAGNE

¹² Notamment aux hôpitaux d'Abbeville, Amiens, Rue et Saint-Valery-sur-Somme.

¹³ Camp de Conty, camps « Lyautey » et « Surcouf » à Wailly.

1409 W 93	Fonctionnaires. - Réquisition : instructions, correspondance, état nominatif et numérique.	1943-1944
1409 W 94	Ouvriers de sucreries requis ou prisonniers de guerre transformés en travailleurs civils. - Recensement : état nominatif.	1943
1409 W 95	Jeunes gens de moins de vingt ans. - Recensement : correspondance, état nominatif. Demandes de renseignements adressées aux mairies du département par la Préfecture de la Somme en vue d'obtenir des autorités allemandes leur retour en France : correspondance.	1943
1409 W 96	Travail en Allemagne au titre de la Relève et des lois des 4 septembre 1942 et 16 février 1943. - Réquisition : correspondance, état nominatif, ordres individuels d'affectation, contrats de travail.	1943 - 1944

ORGANISATION TODT

1409 W 97	Chantiers du littoral picard. - Réquisition : instructions, état nominatif. Transfert de détenus des maisons d'arrêt d'Amiens et d'Abbeville sur le chantier de Fort-Mahon : état nominatif.	1942 - 1943
1409 W 98	Chantiers de Frohen-le-Grand. - Réquisition : ordres de mutations.	septembre 1943
1409 W 99	Chantiers de Poix-de-Picardie. - Réquisition : ordres de mutations.	septembre 1943
1409 W 100	Chantiers de Beauchamps et Cahon. - Réquisition : convocations, attestations, état nominatif.	1943
1409 W 101	Chantiers de Glisy. - Réquisition : état nominatif des entreprises convoquées.	1944
1409 W 102 - 1409 W 104	Chantiers de Dannes, Doullens et Gamaches.	1943
102	Chantier de Gamaches. - Recensement des hommes susceptibles d'être requis : états nominatifs fournis par les entreprises du département concernant leurs salariés masculins.	

103 Chantiers de Doullens, Dannes et Gamaches. - Réquisition : convocations, comptes-rendus des effectifs requis et fournis. Transfert de détenus de la maison d'arrêt d'Amiens sur les chantiers de Doullens et Dannes : état nominatif.

104 Chantiers de Doullens et Gamaches, affectation aux firmes Burmeister à Cramont et Bauleitung à Gamaches. - Réquisition : instructions, correspondance, état nominatif de la main d'œuvre italienne, notifications et annulations de mutations, certificats attestant l'impossibilité d'une réquisition.

1409 W 105 -
1409 W 106

Chantiers de Conty. - Réquisition

1944

105 Instructions, correspondance, état nominatif des hommes requis, ordres de réquisition, notifications de mutations.

106 Convocations individuelles d'habitants d'Amiens.

REFRACTAIRES

1409 W 107 Recherche des réfractaires. - Enquête : instructions, rapports, état nominatif, état nominatif des jeunes gens défailants au S.T.O dont les recherches de gendarmerie sont arrêtées.

1943 - 1944

1409 W 108 Recherche des réfractaires. - Contrôle : état nominatif des jeunes gens des classes 1943-1944 non-recensés et absents à la visite médicale, état par commune des cas douteux dressé à la suite du pointage des cartes de travail.

1943 - 1944

1409 W 109 Réfractaires arrêtés sur le littoral puis envoyés en Allemagne. - Contrôle : état nominatif.

1943

MOUVEMENTS DE MAIN D'OEUVRE

1409 W 110	Changements d'employeurs et demandes d'embauches. - Demandes individuelles : correspondance.	1944
1409 W 111	Contrôle des mutations, sursis, exemptions. - Etats nominatifs, carnet à souches des avis, avis adressés par le directeur départemental du Commissariat général à la main d'œuvre aux sections locales de l'office du travail, correspondance.	1943 - 1944
1409 W 112	Contrôle du mouvement de catégories particulières. - Mutations des agents d'assurances et employés de banque : instructions, état nominatif. Sursis accordés au personnel spécialisé (administrations, étudiants, ouvriers) ¹⁴ : états nominatifs, états numériques, correspondance.	1943 - 1944
1409 W 113	Affectations dans les entreprises et administrations prioritaires. - Sursitaires candidats à la Gendarmerie et à l'administration des Ponts et Chaussées : états nominatifs. Attribution de main d'œuvre à l'industrie chimique, à la production industrielle et aux entreprises classées « S » : instructions. Affectations sur place accordées aux fonctionnaires : états nominatifs, correspondance.	1943 - 1944
1409 W 114 - 1409 W 117	Réclamations de particuliers pour obtenir une exemption, un sursis ou une affectation particulière. - Correspondance, attestations médicales, rapports de gendarmerie, pièces justificatives de situation ¹⁵ .	1943 - 1944
	114 Communes de Abbeville à Curchy 115 Communes de Damery à Nurlu 116 Communes de Ochancourt à Yzeux 117 Pièces justificatives (<i>classées dans l'ordre chronologique</i>)	
1409 W 118	Relations entre les entreprises et le directeur départemental du Commissariat général à la main d'œuvre. - Gestion des mouvements de main d'œuvre (mutations, licenciements, demandes de renforcement de main d'œuvre) :	

¹⁴ S.N.C.F, P.T.T, services publics de l'électricité, de l'eau et du gaz, industrie des lubrifiants, gardes des voies de communication, exploitations frigorifiques, étudiants en médecine, fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement, mineurs de fond, personnel technique et ouvriers spécialistes dans la recherche et la production d'hydro-carbures, personnel du Secours National.

¹⁵ Dossiers nominatifs classés dans l'ordre alphabétique des communes de résidence.

	correspondance. Plaintes des entreprises concernant des ouvriers ayant quittté leur emploi sans autorisation : correspondance.	1943 -1944
1409 W 119	Réclamations d'entrepreneurs pour obtenir le retour d'ouvriers requis pour le S.T.O ou l'affectation sur place de leur personnel. - Correspondance. <i>Classement par type d'entreprise.</i>	1943
1409 W 120	Réclamations de la délégation départementale du Commissariat général à la main d'œuvre auprès des autorités d'occupation pour obtenir des levées ou modifications de réquisitions, des affectations particulières. - Correspondance.	1943 - 1944